FORMATION

FDVA2 - Fonds de Développement à la Vie Associative, la subvention sur-mesure pour les associations

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative permet de financer l'activité d'une association ou la mise en œuvre de nouveaux projets ou activités, dans le cadre du développement de nouveaux services à la population dans l'Ain.
Un nouvel appel à projet sera lancé en décembre 2021 dans l'Ain. Toutes les associations sont éligibles à ces aides pouvant aller de 1 000 à 8 000 €.

Objectifs :

Connaître les critères et spécificités de l'appel à projet

Définir les objectifs de votre demande

Remplir correctement le dossier de subvention en ligne

Contenus :

Cadre de l'appel à projet

Qu'est-ce qu'il faut éviter

Echanges de votre expérience sur vos dépôts de dossiers

Durée : 2h

Permanence appui à la vie associative : 14h-17h, sur inscription auprès du Lab01.

Intervenante : Marie SARRON BELIN, Chargée de point d'appui à la vie

Retrouvez toutes nos formations sur www.aglca.asso.fr

Infos / Inscriptions
Naïla Barboucha
04 74 23 29 43
formation@aglca.asso.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes
Académie de Lyon – Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
coordination SAVA ARA
MCC Maison de la Culture et de la Citoyenneté
La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€